



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE
TREIZIEME REUNION (APIRG/13)**

(Sal, Cap Vert, 25-29 juin 2001)

Point 10 de l'ordre du jour : Mandat et programme de travail d'APIRG

(Note présentée par le Secrétariat)

1. Introduction

- 1.1 Le mandat d'APIRG a été établi par la Réunion Régionale de Navigation AFI/7, Abuja, mai 1997, et il a été approuvé par le Conseil. La Réunion APIRG/12, à la demande de la Réunion ALLPIRG/3 a mis à jour le mandat d'APIRG en tenant compte des coûts et avantages des options de mise en œuvre ainsi que la nécessité de faciliter le financement des options préférentielles.

2. Discussion

- 2.1 Le mandat et le programme de travail d'APIRG sont contenus dans le Manuel de Procédure d'APIRG qui a été revu et mis à jour par le Secrétariat. Des exemplaires du Manuel de Procédure d'APIRG sont disponibles à la réunion.

3. Suite à donner par l'APIRG

- 3.1 Le Groupe APIRG est invité à:
- proposer des mises à jour et des amendements s'il y a lieu pour amélioration.